



Journées d'action pour les droits des personnes handicapées

**Vous avez une bonne idée ? Et vous voulez la réaliser ?**

**Alors proposez votre projet !**

Il y a 10 ans, la Suisse a signé la CDPH : la Convention de l'ONU pour les droits des personnes handicapés.

En 2024, pour marquer cela, la Suisse va organiser un **projet national**.

Ce projet s'appelle :

« Journées d'action pour les droits des personnes handicapées ».

Le canton de Fribourg veut participer à ce projet.

**Où ?**

Dans différents cantons suisses. Aussi dans le canton de Fribourg.

**Quand ?**

En 2024, pendant 1 mois : **du 15 mai au 15 juin 2024**

**Pourquoi ?**

Dans la société, et dans la vie de tous les jours,  
il y a encore **beaucoup de choses à améliorer** pour les personnes handicapées.

En politique, il ne faut **pas seulement parler** des changements,  
il faut **aussi faire les changements dans la vraie vie**.

Ces journées d'action ont 2 buts importants :

- Faire avancer la politique et améliorer concrètement la situation des personnes handicapées
- Faire connaître à tout le monde **les vrais problèmes** que les personnes handicapées rencontrent.

**Et aujourd'hui ?**

Aujourd'hui **nous recherchons des partenaires** qui ont des idées originales.

Les projets peuvent se faire **dans tous les domaines de la vie** :

les loisirs, le sport, la santé, la culture (art, musique, théâtre, film, etc.), etc...

**Quels partenaires ?**

Des partenaires qui peuvent venir de différents horizons ou domaines :  
d'une institution du handicap, d'une association, d'un service public  
ou du secteur privé, par exemple.

**Vous pouvez participer et présenter votre idée !**  
Vous avez une bonne idée d'activité **ouverte à tout le monde, avec et sans handicap ?**

Ou alors, vous avez déjà démarré un projet ?

Envoyez-nous votre projet ou votre activité (voir notre adresse plus bas).

## **Plusieurs critères**

Pour être accepté, votre projet doit respecter **plusieurs critères**.

Votre projet doit :

- se passer dans le canton de Fribourg, entre le 15 mai et le 15 juin 2024
- être en lien direct avec toute la Convention (la CDPH) ou alors avec un article de la CDPH
- encourager les personnes avec handicap à **faire partie du projet** de manière inclusive
- être accessible, si possible au plus grand nombre.

En plus, on doit pouvoir réaliser le projet facilement.

## **Votre projet est accepté ?**

Alors la Suisse et le canton de Fribourg va soutenir votre projet pour le faire connaître.

De plus, la Direction de la Santé et des Affaires Sociales (DSAS) peut apporter, si cela est nécessaire, un **soutien financier** à votre projet.

## **Envoi**

Envoyez votre proposition de projet à cette adresse email : [sps@fr.ch](mailto:sps@fr.ch) ou à l'adresse postale :

Service de la prévoyance sociale  
Route des Cliniques 17  
1701 Fribourg  
**jusqu'au 15 janvier 2024.**

## **Vous avez envoyé votre proposition d'activité ?**

Vous allez recevoir une **réponse par écrit** jusqu'au mois de février 2024.

## **Vous avez encore des questions ?**

Alors appelez-nous au **026 305 29 68.**

Pour plus d'informations, regardez le site de la Confédération : [site Internet de la Confédération](http://site Internet de la Confédération) (<https://avenir-inclusif.ch>)

Adaptation en facile à lire : Bureau Langage simplifié, Pro Infirmis

